

**SEANCE DU 13 MAI 2019**

FB/LN/CJ n° 2019/19

Objet de la délibération :DESIGNATION D'UN MEMBRE  
SUPPLEANT A L'ASSEMBLEE  
GENERALE DE  
EURE ET LOIR INGENIERIE  
(EX ATD)

## NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 29

Présents : 25

Pouvoir : 01

Votants : 26

Date de la convocation :  
7/05/2019

L'an deux mille dix-neuf, le treize mai à 20h30, les membres du Conseil municipal de la ville d'EPERNON se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur BELHOMME François.

**Etaient présents :**

BELHOMME François, DAVID Guy, BONVIN Béatrice, BOMMER Danièle, MATHIAU Jacques, QUAGLIARELLA Lydie, MARCHAND Jean-Paul, DUCOUTUMANY Franck, RAMOND Françoise, JOSEPH Jean, BASSEZ Rosane, BEULE Simone, CASANOVA Paulette, GUITARD Régine, POISSONNIER Philippe, MARCHAND Isabelle, ESTAMPE Bruno, VAN CAPPEL Nathalie, ROYNEL Eric, BLANCHARD Flavien (arrivé à 21h21) - HAMARD Roland, BROUSSEAU Claudine, BREVIER Chantal, LARCHER Annick, METRAL-CHARVET Denis.

Excusée : Martine GAUTIER, Pouvoir à R. BASSEZAbsents : PHILIPPE Didier, CHERGUI Cendrine, BEAUFORT Arnaud

Secrétaire de séance : B. BONVIN

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), notamment l'article L 5511-1 relatif aux agences départementales,

Vu la délibération du Conseil municipal du 12/01/2015 approuvant l'adhésion au service instruction des autorisations de droit des sols mis en place au sein de l'Agence technique départementale,

Vu la délibération du Conseil municipal du 8/04/2019 approuvant le renouvellement de l'adhésion et désignant Monsieur Guy DAVID, adjoint à l'urbanisme, représentant de la commune à l'assemblée générale de l'Agence Technique Départementale,

Vu les statuts de EURE-ET-LOIR ENERGIE en date du 28/03/2019 reçu par la Commune le 24/04/2019 validant le changement de nom de l'ATD qui devient EURE-ET-LOIR INGENIERIE,

Considérant que l'article 7 des statuts d'EURE-ET-LOIR INGENIERIE prévoit que le représentant de la commune peut se faire remplacer par un suppléant désigné par l'assemblée délibérante de la collectivité,

Les membres du Conseil municipal, sont invités à se prononcer sur les points suivants :

- DESIGNER F. DUCOUTUMANY, suppléant de Monsieur DAVID pour représenter la commune à l'Assemblée générale d'EURE-ET-LOIR INGENIERIE,
- PRENDRE ACTE du changement de nom de l'ATD qui devient EURE-ET-LOIR INGENIERIE.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **DESIGNE** F. DUCOUTUMANY, suppléant de Monsieur DAVID pour représenter la commune à l'Assemblée générale d'EURE-ET-LOIR INGENIERIE,
- **PRENDRE ACTE** du changement de nom de l'ATD qui devient EURE-ET-LOIR INGENIERIE.

Extrait Certifié exécutoire par le Maire à la date du 17/05/2019 et publié le 21/05/2019



Fait et délibéré à Epernon, le 13 mai 2019

Le Maire,

F. BELHOMME